

7 janvier 2022

Groupe Samse : lauréat du prix Coup de Cœur du jury de la FAS



Le Grand Prix FAS de l'actionariat salarié, créé en 2004 par la Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés (FAS), met à l'honneur chaque année les entreprises qui développent les meilleures pratiques en matière d'actionariat salarié.

Composée de 29 enseignes, le Groupe SAMSE emploie 6 000 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros (2020).

La culture du partage est incontestablement une valeur fondatrice du Groupe, qu'il s'agisse de biens financiers, d'organisation hiérarchique ou de formation, le tout résumé dans : « Nos valeurs, c'est le partage du savoir, qui rend possible le partage du pouvoir, qui concourt au partage de l'avoir ».

L'actionariat salarié est né dès 1968 avec la mise en place de la prime de **participation payée en actions**, après concertation avec les partenaires sociaux.

Une nouvelle étape est franchie en 1988. Face au risque avéré d'une OPA imminente avec une majorité du capital vulnérable en bourse, **le Rachat de L'Entreprise par les Salariés (RES)** a été la solution pour conserver notre indépendance. Les familles et les salariés se sont unis pour créer une société de tête, Dumont Investissement, en vue de contrôler plus de la moitié du capital de la société cotée SAMSE. Nous avons été la première société cotée en bourse à se lancer dans ce type d'opération.

En 2020, face au risque de rachat par un fonds d'investissement, **la reconquête de notre indépendance** a été possible grâce à une nouvelle alliance des actionnaires salariés, familiaux et de nouveaux investisseurs. Parce que notre performance est plus que jamais garante de notre indépendance et que nous sommes persuadés que l'indépendance capitalistique est un facteur clé de la performance durable.

Nous avons construit un plan d'affaires à 5 ans qu'il nous faut maintenant réussir ensemble, en embarquant nos 6 000 collaboratrices-teurs vers un « Horizon Bleu pour tous ».

Ainsi, pour accompagner le développement et partager les fruits de la performance du Groupe dans les années à venir, **une nouvelle page de l'actionariat salarié s'est ouverte en 2021** avec plusieurs mesures

- Un plan de co-investissement proposé à 530 managers,
- Un plan d'attribution gratuite d'actions destiné aux managers qui n'ont pas co-investi,
- Un élargissement de 19% du périmètre d'éligibilité aux fonds d'actionariat salarié et le renforcement de la politique d'abondement. Grâce à cette mesure, la totalité des collaborateurs de la société mère et des filiales ont désormais la possibilité d'investir dans les fonds d'actionariat salarié et **75% d'entre eux sont actionnaires à ce jour.**

Nous sommes fiers de notre actionariat atypique qui fait notre force. Notre ambition affichée est que 100% de nos collaborateurs deviennent actionnaires de notre / leur entreprise.

CONTACT

Julie FAURE – responsable Communication Comité Exécutif
julie-faure@samse.fr

Société anonyme au capital de 3 458 084 €
Siège social :
2, rue Raymond Pitet 38100 Grenoble
056 502 248 R.C.S GRENOBLE
Exercice social :
1er janvier - 31 décembre